

L'IDILOGIE FRACTIONNISTE. L'ANTI-DYNASTICISME

Irina Gafița*

Abstract. *The nineteenth century Romanian society was going through a vast modernization process. Political life was no exception. It was in this context that numerous political parties made their appearance on the public stage, although the majority had only a temporary existence.*

The political party named “The free and independent faction” is an interesting addition on the public stage. Anti-dynastic, had it been in their powers, they would have banished Prince Carol I of Romania. Their dream was to see a “Romanian ruler on a Romanian throne”. Their importance lies in the overwhelming influence they had in Moldova, a Romanian province. They played a decisive role in Parliament, because their votes brought the power in the hands of the Liberals or the Conservatives.

This paper aims to present a main aspect of this group’s ideology, to analyze the impact of their anti-Dynastic ideas and relate them to the person of Charles I and the foreign policy promoted by him. The study will also analyze the route of this party ideological ideas, in this case the anti-Dynastic ones, since its appearance on the public stage, to the point where they disappear as a political group, from public discontent to acceptance and even appreciation. Their beliefs are, as the study will point out, in close relation with the influence of Simion Barnutiu, the individual believed to be the group’s mentor.

* Ph.D. Student Irina Gafița, University “Alexandru Ioan Cuza”, Iasi, Faculty of History, irina.gafita@yahoo.com This work was cofinanced from the European Social Fund through Sectoral Operational Programme Human Resources Development 2007 – 2013, project number POSDRU /159/1.5/S/140863, Competitive Researchers in Europe in the Field of Humanities and Socio-Economic Sciences. A Multi-regional Research Network.

Keywords: *Charles I, Nicolae Ionescu, Anti-dynastic, Germanisation, Teutophobia.*

Introduction

La principale motivation de l'analyse de l'idéologie fractionniste a la besoin d'établir le cadre des idées sur lequel Nicolas Ionesco et son groupe ont actionné sur la scène publique. Du point de vue méthodologique. Les idées fractionnistes peuvent être divisées en quatre grandes catégories: les idées des ceux qui sont anti dynastie, les unionistes, les antisémites et les idées du groupe radicalisme fractionniste. Dans cette œuvre nous nous axerons sur la première de ces quatre composants idéologiques au-dessus présentés.

2. L'apparence de la Factionne

En ce qui concerne le antidynastique de la factionne, celui – ci a représenté une constante dès le moment de son apparition sur la scène publique. Dans le cas de Nicolas Ionesco, ces idées se sont manifestées, selon sa correspondance avec D. A. Sturdza, de la période d'avant de l'année 1859. De même que les fractionnistes ont été contre l'idée d'une dynastie étrangère, ils ont été profondément attachés au concept de l'unité du Moldavie avec le Pays Roumaine, sans qu'ils ne soient jamais d'accord avec les idées séparatistes très connues à l'époque à Iasi.

Il n'y a pas un programme manifeste ou une déclaration des fractionnistes qui atteste la date à laquelle ce groupe a été né. On suppose que le groupe fractionniste s'individualise du point de vue politique sous l'influence de la philosophie de Simion Bărnuțiu, dès le règne de l'Alexandre Ioan Cuza. Sur la scène politique, ils s'affirmeront comme un groupe distinct, en commençant avec l'année 1866, dans le contexte des travaux de l'Assemblée Constituante.

Les pareils des membres fondateurs ne sont pas unanimes vis-à-vis du moment de l'apparition du groupe fractionniste. Alexandru Gheorghiu considérait que la fraction vient apparaître après le moment 1866, ayant comme programme politique « l'enrichir des citoyens comme prémisses de la consolidation de

la nation » et la réglementation des financiers de l'état comme garantie de la « prospérité ».¹

Dans un discours soutenu à l'occasion de la rencontre électorale de la Mairie de la ville Iasi, Nicolas Ionesco précisait son propre point de vue, en liaison de moment de l'apparition de la faction et c'est-à-dire l'année 1866, sans préciser une date fixe: « ceux quelques jeunes de cœur, qui sont connus de l'année 1866 comme former un groupe politique séparé, nommé libre et sans indépendance ». Ionesco considérait que « ce que, chez nous on nomme des parties ne sont pas que des factions, [...], toutes les réformes les plus grandes qui se sont réalisées de 1859 jusqu'ici [...] ne sont que l'œuvre de l'opinion publique.»² Par cette affirmation, Ionesco réitérait pratiquement la croyance de Bărnuțiu, qui disait que dans le cadre d'un état organique, n'a pas d'importance la volonté des ceux qui conduisent, mais la volonté de l'individu, qui est le seul capable à influencer le cours des événements.

Le peuple fallait guider et ici intervient la nécessité de la constitution de la faction: «l'opinion publique n'a pas opposé la même résistance à toutes les tendances pernicieuses, nocives des factions. C'est donc nécessaire et naturel de trouver un groupe des gens politiques [Fraction Libre et Indépendante-n. n.], qui se dit qu'il faut réveiller l'opinion publique pour lutter contre les tendances de préjudice les intérêts publiques ».

À cette occasion, Nicolas Ionesco explique le motif pour lequel son groupe a gardé son titulature de la faction et on n'a pas désiré se constituer initialement comme une partie » nous sommes une minorité infime, mais nous travaillerons que cette idées soit être adoptée de la majorité des citoyens [jusqu'ici – n. n.], nous ne dirons pas le partie libre et sans indépendance, mais jusqu'à la constitution de la majorité citoyens dans une même partie, nous nous monnerons faction provenue de Parti libre et indépendant».³

Dans un article manifeste de « Mișcarea Națională/ Le Mouvement National, la même année 1866, est souvenu, étant précisé de cette fois et aussi le motif qui a conduit vers l'apparition de la faction : «Notre Groupe de Nationales Libérales

¹ *Dreptatea / La Justice* Iași, an III, no. 219, 21 mai 1870.

² *Ibidem*, no. 220, 28 mai 1870

³ *Ibidem*.

Indépendants, surnommé faction, est né l'année 1866 comme un groupe de protestation et de propagande nationale. Tous ceux qui croyaient que l'œuvre de l'éveil national du peuple roumain n'était assez fortifiée pour la résistance des tempêtes qui s'annonceront à l'horizon, tous étaient spontanément groupés autour de cette pensée. »⁴

Comme propagation géographique, l'influence de la faction se manifeste en Moldavie, spécialement à Iași, Roman, Bacău, Botoșani, Bârlad, Tecuci. À l'époque ils se donnaient le nom de « les rouges de Moldavie »⁵ et si on croit l'hypothèse lancée par Apostol Stan⁶, ils se sont développés comme groupe en profitant de l'impossibilité des radicaux du Pays Roumain d'exercer l'influence au-delà de Milcov.

Nicu Gane, dans ses mémoires vient avec autre hypothèse liée avec les causes de la constitution de la faction. Celui-ci considérait que l'élément principal a constitué la spécificité géographique de la ville Iași particulièrement et la région de la Moldavie en général. Gane croyait que les libérales du Pays Roumain ne pouvaient pas imposer en Moldavie, parce qu'ils étaient trop libérales et ainsi on a créé une niche favorable pour l'apparition d'un groupe politique avec un programme « moins avancé »⁷. Malheureusement cette chose n'explique pas quelle est la signification accordée par lui à syntagme antérieure.

Adolphe Stern considérait que le facteur décisif qui a conduit à l'individualisation de la faction comme groupe politique distinct a été le moment dans lequel on a posé le problème d'apporter un prince étranger sur le trône du pays. Kogălniceanu est crédité avec l'hypothèse selon la faction apparaît comme groupe politique seulement pour «prendre des garanties par l'intermède de la Constitution contre l'influence d'un prince étranger. Car on disait à l'époque dans les rues de Bucarest que le prince étranger émancipera les juifs comme avant-coureur du germanisme, et voici l'histoire du 7^e article de la Constitution».⁸

⁴ *Le Mouvement National. / Mișcarea Națională*, Iași, année I, no. 107, le 10 juillet, 1880

⁵ Bacalbașa, 2014, 72.

⁶ Cf. Stan, 1979.

⁷ N. Gane, f.a, 168.

⁸ Cf. Stern, 2001, 36.

L'influence de Simion Bărnuțiu

Un moment extrêmement important en ce qui concerne l'achèvement en ce qui va devenir le groupe fractionniste, constitue l'entrée à Iasi en 1854, comme professeur de logique à l'Académie Mihăileană, de Simion Bărnuțiu. Celui était considéré « le père » de fractionnistes, le mentor de Nicolas Ionesco et implicitement la source de laquelle il a pris toutes les idées selon il s'est guidé dans son activité ultérieure. C'est difficile d'apprécier en pourcentages combien d'idiologie fractionniste a comme point de partir la réflexion de Bărnuțiu et combien a représenté la contribution de chaque fractionniste. Il est certain que Bărnuțiu ait une influence augmentée sur ses adeptes en ce qui concerne les principales directions fractionnistes et spécialement l'anti-dynasticisme, l'antijuif et le radicalisme. On impose une analyse de la philosophie de Simion Bărnuțiu et implicitement une analyse de l'influence de sa réflexion sur les fractionnistes.

Entre 1860-1864, Simion Bărnuțiu enseignera à l'Université de Iasi à la Faculté de Droit, des cours de droit romain. C'est le moment dans lequel on établit des liaisons étroites entre lui et les futurs fractionnistes : Nicolas Ionesco, Andrei Vizanti, Grigore Cobălcescu, Dimitrie Brândză, Alexandru Gheorghiu, A. D. Holban, Ștefan Micle, Ștefan Șendrea ou Petru Suciu.

George Panu, son élève à l'Académie Mihăileană offre dans ses souvenirs une description éloquente de l'influence de Simion Bărnuțiu qui était capable d'avoir exercé sur ses étudiants et sur ses élèves d'autour de lui : Simion Bărnuțiu, avait une influence tant irrésistible sur ses étudiants et sur ses élèves qu'il puisse hypnotiser, inoculer le fanatisme de ses idées ; ils parlaient comme son professeur, ils s'habillaient comme lui , il allaient comme lui, sans doute ils pensaient comme lui »⁹.

En ce qui concerne le prince étranger, controverse sur laquelle s'est fondé l'idiologie fractionniste. Bărnuțiu soutenait que « le choisir de prince régnant roumain tient de droit naturel, mais non de droit public et par conséquence, c'est assez que un seul roumain soit contre le prince étranger parce que celui-ci ne soit accès au trône ».¹⁰ Concrètement, celui affirmait dans l'œuvre

⁹ Panu, 2013, 45.

¹⁰ Panu, 2013, 45.

Droit publique des roumaines : «La forme républicaine est la meilleure pour les roumains parce qu'elle est la plus accommodée pour leur nature et pour l'humanité »¹¹ ; « Les conducteurs des Roumains ont été et il faut être ce qu'ils ont été les consules et les prétoires chez les Romains, des juges au temps de paix et les imperators au temps de guerre »¹² ; « Les Roumains ont toujours détesté l'idée de l'hérédité ».¹³ « Toutes les communautés des roumains d'aujourd'hui sont encore libres et républicaines, parce qu'ils se choisissent soi-même ses magistrats ».¹⁴ « L'élément républicain rejette la domination héréditaire; où ce qu'il se trouve, là on impose à la politique la doute de relever, c'est la doute de chaque Roumain »¹⁵

Ultérieurement, en historiographie, Lucien Boia définit bref l'influence de Simion Bărnuțiu dans la formation de la Factionne Libre et Indépendante : « Les étudiants et les disciples de Simion Bărnuțiu ont constitué aussi un groupe politique inspiré par ses idées: la Factionne Libre et Indépendante d'inspiration démocratique, républicaine, mais nationaliste ». Les fractionnistes auraient emprunté de Bărnuțiu plus exacte la prononciation en faveur d'un « système républicain, contre le prince étranger, pour une réforme agraire radicale ».¹⁶

Pourquoi contre la dynastie ?

Une partie extrêmement importante de l'idiologie fractionniste représente l'anti-dynasticisme de ses membres. Les principales sources utilisées dans notre analyse seront les publications fractionnistes: *La Tribune Roumain*, *La Justice*, *L'Union Libérale et Le Mouvement Nationale*, dans lesquels les membres de groupe ont exposé ses arguments antimonarchiques. On remarquera l'inexistence d'une réflexion unitaire entre les fractionnistes en ce qui concerne les bénéfices et les désavantages que un prince étranger puissent apporter aux Roumains.

¹¹ Simion Bărnuțiu, 1867, 14.

¹² *Ibidem*, 141.

¹³ *Ibidem*, 171.

¹⁴ *Ibidem*, 171.

¹⁵ *Ibidem*, 83.

¹⁶ Boia, 1976, 167-168.

La faction libre et indépendante a été dès le moment de sa formation un groupe qui a refusé l'idée d'une monarchie, à la tête de laquelle soit un prince d'une dynastie étrangère. Bien qu'il soit indubitable le fait que les idées républicaines répandues par Simion Bărnuțiu, aient eu une influence considérable, dans l'adoption de cette position, la croyance antidynastique de Nicolas Ionesco, le lieder de la fraction, s'est manifestée dès une période d'avant de l'année 1859.

Dans la correspondance de Nicolae Ionesco avec D. A. Sturza, des années quand celui coordonnait l'activité de la publication *L'étoile du Danube/Steaua Dunării* à Bruxelles, nous retrouvons clairement exprimées les convictions du futur lieder fractionniste contre le principe étranger: «l'une des causes qui m'a apporté la censure de frères de Paris, a été ma position contre un prince étranger».¹⁷ À ce moment-là Ionesco anticipait un complètement autre déroulement des événements dans les Principautés Roumaines, en affirmant clairement l'option pour un avenir sans principe étranger à la tête du pays: «Nos anti unionistes s'effrayeront comme ils veulent, L'Union administrative et politique et aussi sans la fondation d'une dynastie étrangère, reste la meilleure et sure combinaison¹⁸.»

De ce point de vue, les années suivants n'ont pas été bons pour Nicolas Ionesco. En 1866 le nouveau groupe fractionniste, conduit par celui-ci confrontera avec la possibilité et après avec la certitude d'apporter d'un principe étranger à la tête du pays. Leurs contre attitude pour celui – ci connaît deux moments principales de déroulement: l'année 1866 avec ses mouvements de séparation de Moldavie et le plébiscite pour la confirmation du Carol, et l'année 1871, l'année record de mouvement anti dynastique de Principautés.

Le discours fractionniste n'est pas l'un linéaire, celui – ci pendule fréquemment entre la nécessité de l'instauration d'une république que puisse assurer le bonheur de tous les Roumains et la nécessité d'un prince indigène qui gouverne sur le fondement de la tradition. En plus, en ce qui concerne Nicolas Ionesco, celui-ci changera son attitude pour Carol vers la fin de sa vie.

¹⁷ Nicolas Ionesco pour D. A. Sturza, le 2 avril, 1857, Bruxelles; dans BAR, S 67 (17).

¹⁸ Nicolas Ionesco vers D. A. Sturza, le 15 novembre [1857], Paris; dans BAR, S 67 (26).

Les fractionnistes ne se retrouvent pas dans la rhétorique du leur temps qui militait pour l'apporter d'un principe étranger sur le trône du pays pour garder l'union. Nicolas Ionesco considérait qu'une consolidation de l'union sous le commandement d'un principe étranger n'était pas et ne pouvait pas être aussi précieuse comme la garantie collective des grandes puissances ou avec les bonnes relations eues des siècles avec les turcs qu'ils ont toujours respecter l'intégrité territoriale.¹⁹

Pour Nicolas Ionesco, l'union était déjà un fait historique, une certitude qui ne pouvait être contestée. En regardant de cette perspective, il ne voyait que l'inutilité d'un principe étranger qui déshonorerait les efforts de ses prédécesseurs qui ont lutté pour la réalisation de l'union: «c'est une vraie ingratitude de notre parte, pour notre passé même, quand la domination nationale a été soutenue avec tant de force et nous disons qu'il n'est pas possible une union avec un régime spécial.»²⁰

La façon dont Nicolas Ionesco percevait la politique externe reste la même dans la période passée à Paris et à Bruxelles. Pour lui, les intérêts de Roumains ne pouvaient pas être réalisés que par l'intermède des Puissances Européennes. Mais pour que ces puissances pensent au moins à la situation des Principautés, était absolument nécessaire que leurs désirs ne soient pas négligés par des Roumains: «il signifierait une vraie absurdité quand les puissances de l'Europe sont pour une monarchie avec un prince indigène, les Roumains sollicitent un prince étranger. Il doit tenir compte des intérêts générales de l'Europe, mais non d'aller de bravade en bravade.»²¹

Cette peur pour ce que l'Europe pourrait faire en éventualité d'une trahison hypothétique roumaine persiste au cours des années. En 1880, les fractionnistes suggéraient, à nouveau, l'utilisation de « la croyance et de l'honnêteté » dans les rapports du pays avec les Grands Puissances, parce' ils considéraient « il faut que nous inspirons à tous la confiance que nous sommes un peuple pacifiste qui veut ordre, et par

¹⁹ *Moniteur Officiel / Monitorul Oficial*, no. 98, 5/17 mai 1866, 434.

²⁰ *M.O.*, no. 99, 7/19 mai 1866, 438.

²¹ *M.O.*, no. 99, 7/19 mai 1866, 438.

conséquence il est préparé de vivre tranquille avec tous ses voisins [souligné par l'auteur.] »²²

George Panu, fractionniste pour une période courte, partageait la réticence des autres membres du groupe alors quand on discutait de la possibilité d'apporter sur le trône du pays d'un prince étranger. Voilà ce qu'il notait dans ses mémoires: « La ville Iasi par sa tradition, par son état d'esprit et par ses idées politiques dominantes, était pour un roi roumain. De les élèves jusqu'aux professeurs, cette idée était fortement soutenue. Je me suis souvenu que nous, les élèves du lycée, nous n'avions autre chose à faire toute la journée et toute la nuit que travailler pour un roi indigène. Le jour nous fabriquions des grandes affiches sur l'étoile ou sur le papier, écrites avec des grandes caractères calligraphiques, avec les suivantes inscriptions: <roi roumain veulent les Roumains>, <Nous ne voulons pas roi étranger>, <Le Roumain maître chez lui>. Et puis, la nuit par vents par trente nous sautions les haies de l'internat, nous nous répandions dans toutes les rues de la ville, nous nous cachions des sergents et des patrouilles et nous collaient ces proclamations-là. »²³

Alecu M. Şendrea, fractionniste avec moins exposition publique que ses camarades, pense autrement ces questions. Iacob Negruzzi se souvient un discours de celui-ci un discours soutenu avec l'occasion des conférences organisées par les adeptes du « juminism » de l'Université : « ils protestent avec énergie contre l'idée du Roi étranger, duquel ils avaient peur de dénationaliser les Roumains. Dans le public, plusieurs avaient commencé l'approuver et les choses se seraient bouleversées, si, vers la fin de son discours, l'auteur n'avait pas ajouté comme concession qu'il aurait reçu, peut être si cela est nécessaire un Roi étranger, si ce Roi était d'origine latine [souligné par l'auteur], mais jamais l'un d'origine allemande [souligné par l'auteur].²⁴

Plus tard, les fractionnistes reviennent à cette idée quand ils affirment que: «L'Union et le roi d'origine latine était l'un et le

²² *Le Mouvement National/ Mişcarea Naţională*, Iasi, année I-er, no. 1, 1 mars 1880.

²³ Panu, 2013, 43.

²⁴ Negruzzi, 2011, 69.

même principe; c'était le complexe d'une grande réflexion politique.»²⁵

V. A. Urechia se retrouve parmi ceux qui partagent l'idée selon cet aspect de l'idiologie fractionniste, anti-dynasticisme proviendrait exclusivement de la réflexion de Simion Bărnuțiu et dans ses mémoires, il offre aussi une explication pour cette hypothèse: [les fractionnistes- n. n] soutenaient qu'il était plus utile pour le pays d'avoir un roi national. Simion Bărnuțiu, le chef de l'école, était exaspéré de roi étranger de son Ardeal.»²⁶

Dans ses mémoires, N. B. Locusteanu relatait que dans la Constituante étaient deux membres qui ne désiraient l'apporter d'un prince étranger: Nicolas Ionesco et I. H. Rădulescu. Le dernier considérait à son tour que « la monarchie plus facilement corrompt les moraux que prépare une république.» Locusteanu considère que tous les deux auraient désiré l'instauration d'une « demarchii » (un gouvernement du peuple)²⁷.

Pour les fractionnistes, la monarchie seulement par « l'établi du règne est loin de faire la Roumanie heureuse » Le fondement soi- même, La Constitution était l'une inefficente et corrompue, car elle a favorisé « la bataille de jeu des conducteurs, profiteurs qui se multiplient après le 11 février.»²⁸

Un article plus dur vis – à – vis du moment le 11 février 1866, on retrouve dans la publication fractionniste *Le Mouvement National* : « La tombée du Cuza a été pénible senti dans le pays et il a eu besoin d'une grande dose de patriotisme » plein d'abnégation de part de sincères libérales pour réussir le fait que la douleur ne se traduise pas par violence ».²⁹

L'inutilité d'un prince étranger résultait le mieux d'une comparaison avec le passé. Par une image idyllique de Cuza, les fractionnistes ont superposé l'image de Carol « l'Allemagne », qui ne s'arrêtera pas jusqu'au moment quand tout le pays soit devenu allemande. Regardant les choses de ce point de vue, il n'est pas étonnant que les fractionnistes ont salué le choix de

²⁵ *L'Union Libérale / Uniunea Liberală*, Iași, année Ier, no. 67-68, 30 janvier, 1872.

²⁶ Urechia, 2014, 109.

²⁷ Locusteanu, 1898, 160-161.

²⁸ *La Justice/Dreptatea*, Iasi, année II, no. 126, 6 avril 1869.

²⁹ *Le Mouvement National / Mișcarea Națională*, Iasi, année I, no. 57, le 9 mai 1880.

Cuza comme député du IVème Collège de Mehedinți le janvier 1870.

L'année 1871 connaît un renouvellement de l'attaque fractionniste adressée au prince Carol.³⁰ La rhétorique fractionniste se fonde sur les accuses de vendre du pays, discours provenu de la question des voix ferroviaires. La célèbre «affaire Strousberg» est très critiquée par les fractionnistes qui considèrent le déroulement des événements une épreuve en plus de fait qu'ils ont eu raison quand ils ont prévu la faillite, la ruine du pays une fois avec l'accès au trône d'un allemand: « le péril est éminent pour pays! Si on consigne aussi le nouveau crime; si on consentit aussi le nouveau le coup de pouce, le pays est cofondé dans un abîmes profond. Les Roumains seront condamnés au travail et toute leur richesse et toute leur production de son travail ne peuvent pas payer cette colossale catastrophe financière. »³¹

Le danger « germanisme » n'était pas l'un économique, dans la vision des fractionnistes, mais il a la tendance à acquérir des connotations ethniques, tout étant du plan hypothétique des Allemagnes à «coloniser» le pays: « l'idée de la colonisation des Allemagnes n'est pas une blague, n'est pas une chimère et non une fois on a senti chez nous la présence allemande forcée et son regard plus sérieux sur la questionne orientale. »³² En plus on reprend l'idée selon les juifs sont une avant-garde des Allemagnes: on restera une seule chose à faire pour l'achèvement du programme dynastique: la colonisation du pays avec des Allemagnes, en résolvant la questionne juive. »³³

Une hypothèse intéressante, mais une peu probable on retrouve chez Radu Rossetti. Dans le contexte international de l'année 1871, en spécial dans le cadre de la guerre franco – prussien, la société roumaine se trouvait dans un vrai dilemme. Voilà ce qui affirmait Rosetti: « Mais personne de toute notre société ne pensait pas pour une participation à la guerre, à un aide effectif que la Roumanie puisse donner à France; seulement de partie des membres *fractionnistes libres et indépendants* [souligné

³⁰ Les fractionnistes n'ont pas était le seul groupe politique qui a adopté une position antidynastique dans le contexte de la guerre Franco- Prusse. Pour une analyse de la position de la revue « Le Roumain », implicitement du Pays Roumain, on voit l'étude de Sorescu, 2013, 153-173.

³¹ *L'Union Libérale/ Uniunea Liberală*, Iasi, année Ier, no. 7, 27 juin 1871.

³² *Ibidem*, Iasi, anné II, no. 118, le 14 janvier 1873.

³³ *Ibidem*, no. 122, 11 février 1873.

par l'auteur] parlaient les mêmes mots en Moldavie.³⁴ C'est difficile à croire que les fractionnistes qui ont milité toujours pour une neutralité et pour garder de bonnes relations avec les Grands Puissance adoptent cette position indifféremment d'aversion qu'ils ont eu pour le prince Carol et pour les Allemandes.

Ce moment détermine les fractionnistes de réaliser un bilan de presque quatre années de gouvernement du prince Carol, ils concluent que la tendance de faire d'adopter le mode de vie allemande du pays continuait, le futur financier, économique et commercial était compromis, les intérêts fondamentales du peuple étaient négligés, la dignité de l'état était subordonnée aux intérêts étrangères, mais l'instruction, l'église, l'armée, la justice, l'administration, toutes s'en remettaient à la providence.»³⁵

Le principal responsable de la situation du pays était, sûrement, Carol. Les fractionnistes deviennent des victimes, des personnes de bonne volonté qui ont été trompées, de même que au moment 1866, ils ont renoncés aux propres principes pour permettre à apporter un prince étranger. La relation des fractionnistes avec le prince Carol est exposée par l'éditeur en employant un exemple des contes mille un nuits. Les fractionnistes représentent le voyageur qui par bonté du cœur a porté sur son dos un pêcheur resté sur autre bord d'une rivière et il ne pouvait passer. Le pêcheur, l'image allégorique du Carol, une fois assis sur les épaules du voyageur, s'est trouvé sa vigueur inattendue et il a étouffé le bienfaiteur généreux comme dans un pince de fier. L'auteur de l'article conclut: « tel nous arrive avec notre bonté et avec la gentillesse de notre caractère »³⁶.

La possibilité d'une abdication du prince Carol est considérait blague par de publication souvenue antérieur: «la dynastie n'abdique pas ! Et elle n'abdique pas parce qu'elle se sent bien ici et parce que personne ne laisse 100.000 des monnaies en or par an et une telle couronne facile à porter. Que les fidèles dynastiques calment son cœur, car le danger n'est pas et il ne peut pas être. »³⁷

³⁴ Rosetti, 2013, 509.

³⁵ *La Justice/ Dreptatea*, Iasi, année III, no. 196, le 26 février 1870.

³⁶ *L'Union Libérale/ Uniunea Liberală*, Iasi, année Ier, no.21, le15 août 1871.

³⁷ *Ibidem*, no. 53, le 5 décembre 1871.

A. D. Holban s'expliquait la décadence du pays par les fondements soi-même de l'institution monarchique. Il ne voyait pas la possibilité de progrès tant temps que « le premier magistrat du pays est la personnification du principe féodal de la dynastie héréditaire.» Mais le même Holban offrait une « solution » pour le prince qui « doit être circonspect et très équilibré dans ses gestes, pour ne provoquer le sentiment national du peuple car seulement avec cette condition on peut oublier son origine.»³⁸

Presque dix ans plus tard, l'image de l'« Allemagne » reste inchangée dans la presse fractionniste. Ceux –ci déplaisent l'incapacité de Carol de renoncer à ses propres aspirations et idées en faveur de celles –ci qu'un conducteur des Roumaines aurait dû les avoir: « C'est une vraie folie à croire que un homme une fois devenu conducteur d'un pays étranger puisse oublier son origine nationale, son éducation, ses liaisons de famille [...]. Celles – ci sont des merveilles de la nature et contre de la raison santé.»³⁹ Cependant, « le prussien » Carol n'amène aussi le respect du pays natal face de Roumanie, mais en plus «L'Allemagne nous déteste et nous veut détruire.»⁴⁰

Les fractionnistes ont offert au long du temps et des autres explications par lesquels il justifiait la position dynastique. Dans la vision d'Ionesco, la monarchie avait une influence néfaste sur les parties politiques et il représentait le motif principal pour leur stagnation, car ils divaguaient du vrai but et ils se proposaient de gagner autres chose que la confiance du roi: «Chez nous, les partis politiques sont un conte de fée. On procréé et on nait, quand on accède en tête on sottise et on tue tant mieux sous l'influence du roi. À vrai dire dans notre régime constitutionnel, un parti travail pour le bien du peuple seulement quand il est en opposition politique. [...]. Certainement l'impuissance des partis a y origine, les partis naissent et croient pour accéder en tête seulement par l'aide de roi.»⁴¹

Pour les fractionnistes c'est clairement que le monarque devra avoir un rôle limité: «nous croyons que c'est arrivé le temps d'arrêter la politique secrète et la politique de cabinet du

³⁸ *La Justice/ Dreptatea*, Iași, an III, nr. 201, 15 mars 1870.

³⁹ *Le Mouvement National / Mișcarea Națională*, Iasi, année Ier, no. 122, le 27 juillet 1880.

⁴⁰ *L'Union Libérale/ Uniunea Liberală*, Iasi, année Ier, no. 90, le 21 mai 1872.

⁴¹ *L'Union Libérale / Uniunea Liberală*, Iasi, année Ier, no. 90, le 21 mai 1872.

conducteur [...] que c'est le temps de pratiquer ce principe salué : <Le roi règne et non gouverne> .»⁴²

Même si personnellement Nicolae Ionesco soit contre la dynastie, il se considérait un représentant du peuple et par conséquence il est décis de respecter la décision de celui: « la nation par ses représentants se sont ainsi prononcés, nous nous inclinons devant le plus grand souverain du monde qui est le peuple »⁴³, mais d'autre parte «la dynastie s'est fondée seulement par la volonté et avec la conscience du peuple. Le choix de la personne, même inopportun, ne peut pas signifier grand-chose.»⁴⁴

Ionesco s'expliquait que ce choix en partant de l'histoire de peuple roumain: « je crois que les Roumains préfèrent la dynastie vers l'autre forme de gouvernement parce qu'ils ont toujours vécu sous la forme de gouvernement dynastique qui a été Roumaine au temps de la gloire et après elle a été étrangère»⁴⁵

Si dans le temps des dynasties roumaines, l'esprit national était resté intact, le peuple roumain a prospéré une fois qu'avec l'apparition des dynasties étrangères⁴⁶: « cependant, l'esprit national est corrompu et toutes les intérêts les plus chères du peuple ont reçu les coups les plus durs». Ionesco considérait que l'échec de cette forme de gouvernement dynastique n'a pas empêché les Roumains à désirer pour le futur une forme de gouvernement dynastique, en espérance de revenir aux temps de gloire d'autrefois.⁴⁷

L'avis d'Ionesco est que la dynastie occidentale mis en œuvre chez nous devait respecter le contrat entre le dynaste et le peuple, représenté par la Constitution, implicitement les limites de ce qu'il conduit la dynastie et ainsi « nous, les fractionnistes en demandant être en conformité avec la constitution, nous sommes les vrais dynastiques.»⁴⁸ C'est la définition du contrat social entre le peuple roumain et son souverain donné par les fractionnistes: « Le souverain, dans notre État est seulement le peuple roumain,

⁴² *Le Mouvement National/ Mișcarea Națională*, Iasi, année I, no. 175, le 2 octobre 1880.

⁴³ *La Justice/Dreptatea*, Iasi, année III, no. 220, le 28 mai 1870.

⁴⁴ *Ibidem*, année II, no. 132, le 1er mai 1869

⁴⁵ *Ibidem*, année III, no. 220, le 28 mai 1870.

⁴⁶ Nicolas Ionesco les nomme „*des dynasties orientales*”, mais il est possible qu'il fasse référence à l'époque phanariote.

⁴⁷ *Ibidem*.

⁴⁸ *Ibidem*.

parce que c'est lui qui dégage la vraie puissance et parce qu'il est le seul qui conserve tous les droits et aussi parce que l'action de sa volonté est sans fin. Les autres ne sont que les engagés du peuple.»⁴⁹

Le jour de 10 mai a représenté une longue période, une journée de triste souvenir pour les fractionnistes: «Aujourd'hui c'est l'anniversaire de 10 mai 1866; douloureux souvenir! Alors, il semblait que le peuple roumain a posé la fondation de sa nationalité et de son indépendance; il croyait que par l'intronisation sur le trône des ancêtres d'un prince étranger va consolider et va sanctionner plus solennel ses libertés.» Il a été le jour dans lequel « nous avons voulu construire notre édifice politique sur une fondation de sable parce que nous n'avons pas fait de confiance aux nous et à la vitalité de notre pays.»⁵⁰

Le 10 mai a été un point de repère, a été la fin d'une époque «roumaine» et le commencement d'une autre époque, «étrangère». Tant que les fractionnistes ont été contre d'apporter un principe étranger sur le trône roumain, toute dérapage de la politique interne a été utiliser pour justifier leur position idéologique et pour légitimer du point de vue moral aux électeurs : «En 1866 on nous a promis des merveilles de vertu et de moralité par l'adoption d'un principe étranger en Roumanie: on a promis la gloire et la dignité pour la nation, on nous a promis l'honnêteté politique. Ce qu'on a réalisé par ces toutes pour être justifier l'aberration politique par laquelle les gouvernements indigènes ont été abandonnés, qui ont fait renomme à notre idée et qui nous ont conservés jusqu'aujourd'hui?»⁵¹

La liaison avec le passé idyllique dans lequel le pays a été gouverné dans l'esprit du sentiment de «roumanisme» est brusquement rompue, grâce à l'ambition des politiciens et grâce à l'incapacité de ceux –ci de respecter «les valeurs authentiques» : «les Roumains – je parle ici de leurs politiciens – n'ont pas aujourd'hui le motif de protester après le moment 1866 quand ils ont déclaré leur propre incapacité. Ils ne devraient être irrités aujourd'hui que ce jour- là si fatale que des quelques fils beaux-

⁴⁹ *L'Union Libérale / Uniunea Liberală*, Iași, année Ier, no 50, le 25 novembre 1871.

⁵⁰ *Ibidem*, no. 88, le 11 mai 1872

⁵¹ *Ibidem*, année Ier, no. 90, le 21 mai 1872.

enfants déchiré avec une main indifférente tout leur passé fameux, ils ont blâmé leurs illustres traditions ancestrales.»⁵²

Un autre moment dans lequel l'anti-dynasticisme du Nicolas Ionesco a été remis en question a représenté la nomination comme le ministre des affaires étrangères en juillet 1876. Titu Maioresco, son adversaire connu l'accusait sans aucune prudence hypocrite: « il qui s'était opposé à l'intonation du Carol I, il se transformait « le plus décis et le plus dangereux ennemi du Principe Carol » en le plus « sincère ami »⁵³ en oubliant que « hier il était encore ardent partisan du gouvernement roumain.»⁵⁴ Mais le principe même Carol qui affirmait de la Nicolas Ionesco comme ministre des affaires étrangères qu' « il était autrefois un adversaire déterminé d'un principe étranger, mais maintenant il m'a aidé avec croyance comme ministre pendant neuf mois »⁵⁵ contredit Maioresco.

Bien que la contribution de Nicolas Ionesco au *Mouvement national* ne puisse pas être quantifiée, car les éditoriales ne sont pas signés et ni autre source n'offre pas des détails à cet égard le groupe fractionniste a gardé la rhétorique des années passées, en combattant l'idée que la dynastie étrangère aurait apporté la paix interne et l'indépendance du pays en rapport avec les Grandes Puissances: « Quand on a fait de propagande dynastique dans notre pays, on a dit que par la dynastie on établit la paix interne. Il a été que les souverains roumains en impliquant dans toutes les affaires, ils les compromettent, que l'élection des souverains indigènes crée des milliers des intrigues dangereuses [...]. Bien, j'ai coupé la liaison des compétiteurs, j'ai implanté la dynastie étrangère chez nous, mais où est-il la paix interne, où est notre liberté nationale? Aujourd'hui, nous n'avons pas du temps pour respirer à cause de l'ingérence étrangère dans nos affaires.»⁵⁶

C'était évident que les discussions de la société roumaine en ce qui concerne la proclamation du Roi, ne pouvaient rester sans écho dans la presse fractionniste. Ceux –ci offrent l'occasion

⁵² *Ibidem*, année IIIème, no. 103, le 3 septembre 1872.

⁵³ *Le Temps / Timpul*, Bucarest, année Ier, no. 92, le 4 août 1876.

⁵⁴ *Le Temps / Timpul*, Bucarest, année Ier, no. 92, le 4 août 1876.

⁵⁵ *Memoriile regelui Carol I al României de un martor ocular*, 1994, 106.

⁵⁶ *Le Mouvement national / Mișcarea națională*, Iasi, année Ier, no. 112, le 16 juillet 1880.

idéale pour présenter à nouveau les désavantages qui les impliquent un régime monarchique: «la royauté attrait des frais élevés, des augmentations de liste civile, des apanages, additions de dépenses pour les représentants externes [...]. Un mot, un titre plus ou moins, ne donne les forces effectives d'un peuple, ni n'assure le plus l'existence d'un État [...]. Majesté royale est un beau titre, mais il ne faut pas exposer pour lui notre pays, il ne faut pas devenir le théâtre d'une guerre acharnée. Des peuples plus grands que le nôtres ont payé avec des fleuves de sang ces ambitions énormes.»⁵⁷

Quoiqu'il a commencé la carrière politique comme un antidynastique convaincu, Ionesco a finalisé par apprécier Carol. Dans une œuvre de 1888, qui traitait par les autres les événements récents de ce temps – là de Bulgarie⁵⁸, Ionesco posait en antithèse notre situation avec la celle de les voisins de sud de Danube: «pourquoi nous nous saucissons, nous qui nous avons un État indépendant, une diplomatie sage, un roi judicieux, nous qui nous sommes un peuple doux et gouvernable a haute degré.»⁵⁹

Conclusions

La Factionne Libre et Indépendante ou «le groupe des professeurs» comme il a été surnommé en époque a représenté une présence inédite sur la scène politique roumaine. Cela était dû à l'idéologie promue par ceux –ci. Des antidynastiques et les antisémites mas dans le même temps des unionistes, les fractionnistes affirment toujours leur individualité.

En l'absence d'une œuvre mémorialiste, notre analyse est fondée sur une série de publications fractionnistes parues au travers du temps. «La Tribune Roumaine», «La Justice», «L'Union Libérale» ou «Le Mouvement National» nous aident de pénétrer l'univers de la pensée fractionniste.

⁵⁷ *Ibidem*, no. 137, le 15 août 1880.

⁵⁸ Le Trait de Berlin a assuré l'autonomie de Roumélie Orientale dans l'Empire Ottoman. En 1885, la Roumélie a passé sous le contrôle des Bulgares, à la suite d'une révolte. L'annexion de Roumélie Orientale n'a pas duré, la province étant retournée formellement aux Turcs la 17 avril 1886. La Roumélie est restée sous le contrôle effectif des Bulgaries et le 24 mars 1886, le sultan a reconnu le principe de Bulgarie le statut de «gouverneur général» de la province.

⁵⁹ Ionescu, 1888, 11.

En justifiant ou en affirmant, les fractionnistes ne se cachent pas derrière des articles bienveillants. Ils veulent être acceptés, remarqués, ils veulent accéder et garder le gouvernement. L'idéologie propre représente l'une de leur armes, arme qu'ils n'hésitent pas à utiliser.

Bibliographie

Dreptatea

Mișcarea Națională

Monitorul Oficial

Uniunea Liberală

Bacalbașa Constantin. *Bucureștii de altădată (1871 - 1877)*, édition soignée d'Aristița Avrămescu et Tiberiu Avrămescu, București: Editure Humanitas, 2014.

Bărnăuțiu Simion. *Dreptulu publicu al românilor*, Iași, Éditure „Tyariul Tribunei Române”, 1867.

Bibliothèque de l'Académie Roumaine., *Fond D. A. Sturza*.

Boia, Lucian. *Evoluția istoriografiei române*, București: Éditure de l'Université de Bucarest, 1976.

Gane N., *Amintiri*, éditeur Ion Șiadbei, Craiova: Éditure „L'écriture roumaine”.

Ionescu, Nicolae. *Despre împărăția româno-bulgară*, Bucarest: I. G.Haimam, 1888.

Locusteanu, N. B. *Dupe exil*, vol. I, Craiova : Tipolitoografia Națională Ralian et Ignat Samitca, 1898.

Memoriile regelui Carol I al României de un martor ocular, édition soignée par Stelian Neagoe, București: Éditure Machiavelli, 1994.

Negruzzi, Iacob. *Amintiri din Junimea*, Édition soulignée par Ioana Pârvulescu, București: Éditure Humanitas, 2011.

Panu, George. *Amintiri de la „Junimea” din Iași*, édition soignée par Z. Ornea, Iași: Éditure Polirom, 2013.

Rosetti, Radu. *Amintiri. Ce am auzit de la alții. Din copilărie. Din prima tinerețe*, București: Éditura Humanitas, 2013.

Sorescu, Andrei – Dan. „The political language of moral panics: Teutophobia and the Image of a Besieged Romania in 1871”. In: *Penser le XIXe siècle nouveaux chantiers de recherche*, coord. Silvia Marton, Constanța Vintilă-Ghițulescu, Iași: Édition de l’Université Alexandru Ioan Cuza, 2013.

Stan, Apostol. *Grupări și curente politice în România între Unire și Independență*, București: Éditione Scientifique et Encyclopédique, 1979.

Stern, Adolphe. *Din viața unui evreu-român*, vol. I, éditeur Țicu Goldstein, București: Éditione Hasefer, 2001.

Urechia, V. A. *Din tainele vieții. Amintiri contemporane (1840-1882)*, édition soignée par Leonida Rados, Iași: Éditione Polirom, 2014.